



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Participation du public – Motifs de la décision

Projet d'arrêté portant renouvellement du cantonnement de pêche du Cap Roux dans le département du Var sur le littoral de la commune de Saint-Raphaël

Soumis à la consultation du public du 11 mars au 01 avril 2024

Motifs de la décision

Ce projet d'arrêté a suscité dix-huit commentaires lors de la consultation du public organisée du 11 mars au 1^{er} avril 2024.

Seul un commentaire émet des réserves concernant le choix de la zone de cantonnement. Les rapports scientifiques ayant démontré l'efficacité de ce cantonnement, la zone sera maintenue comme proposée dans le projet d'arrêté.

En conséquence, le projet d'arrêté sera adopté dans les termes de la consultation du public et publié au Journal officiel de la République Française.